



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Victoriaville innove en écofiscalité pour réduire les îlots de chaleur et encourager la plantation d'arbres

Victoriaville et Montréal, le 05 février 2026 – La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) félicite la Ville de Victoriaville pour l'adoption d'une mesure d'écofiscalité visant l'augmentation de la canopée sur son territoire. Pour développer cette mesure innovante, la Ville a bénéficié de l'accompagnement de spécialistes du Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO) de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), partenaires du projet d'écofiscalité municipale coordonné par la SNAP Québec.

Ce règlement prévoit le paiement d'une contribution financière annuelle pour les propriétés dont l'indice de canopée est inférieur à 30%. La mesure vise ainsi à encourager la plantation d'arbres afin de contribuer à la réduction des îlots de chaleur et à la végétalisation des milieux de vie. La Ville de Victoriaville fait correspondre l'indice de canopée d'une propriété au pourcentage de sa superficie couverte par des arbres en excluant notamment le bâtiment principal. Les sommes récoltées par la mesure financeront les efforts de plantation menés par la Ville de Victoriaville pour atteindre une couverture d'arbres de 30% sur son territoire.

Les propriétaires peuvent consulter le [site internet de la Ville de Victoriaville](#) pour connaître leur indice de canopée et explorer les programmes d'aide pour la plantation d'arbres offerts par la Ville.

La SNAP Québec et ses partenaires accompagnent les villes de Victoriaville, Varennes et Nicolet dans la conception de mesures d'écofiscalité visant la protection de la nature et l'adaptation aux changements climatiques. Après l'introduction, il y a un an, d'un premier

règlement d'écofiscalité visant à protéger les arbres durant les constructions, la Ville de Victoriaville innove à nouveau en matière de développement durable.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral d'Environnement et Changement climatique Canada.

Citations :

« La Ville de Victoriaville s'est engagée à planter des milliers d'arbres sur son territoire afin de faire face aux défis climatiques grandissants et aux conséquences des îlots de chaleur sur la santé de la population. Cette mesure d'écofiscalité permettra de financer nos efforts tout en encourageant les propriétaires à faire leur part pour augmenter la présence d'arbres. »

-Vincent Bourassa, maire de Victoriaville

« En adoptant ce règlement, la Ville de Victoriaville fait preuve d'avant-gardisme et démontre qu'il est possible d'accélérer les efforts climatiques des municipalités en utilisant le potentiel de l'écofiscalité. Par la plantation de nouveaux arbres, les propriétaires contribueront à une ville plus adaptée aux changements climatiques au bénéfice de l'ensemble de la communauté. »

- Jean-Philippe Lemay, avocat à la SNAP Québec

« L'ENAP est fière de contribuer, de par son expertise professorale, à ce projet de la Ville de Victoriaville. L'innovation en administration publique est au cœur de nos préoccupations, et nous sommes heureux de constater ce dynamisme au niveau municipal, particulièrement en matière d'écofiscalité. »

- Hugo Cyr, président de la direction et directeur général de l'École nationale d'administration publique (ENAP)

« Les municipalités sont des actrices de premier plan pour la protection de l'environnement, de la biodiversité et pour la lutte contre les changements climatiques. Le CQDE est enthousiaste de continuer d'offrir son expertise juridique indépendante en droit de l'environnement pour l'élaboration d'une réglementation innovante en matière d'écofiscalité, comme cette mesure visant à augmenter la canopée. D'autres municipalités québécoises pourraient s'en inspirer et inclure des mesures d'écofiscalité dans leurs outils de verdissement urbain et d'adaptation. »

- Marc Bishai, avocat au Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

CONTACT

Ville de Victoriaville

Charles Verville – Chef de Division des communications
Service des communications et des relations citoyennes
819 758-6419, poste 3276
charles.verville@victoriaville.ca

SNAP Québec

Ingrid Cornec
Coordinatrice principale aux communications
SNAP Québec
(581) 745-6423
communications@snapquebec.org